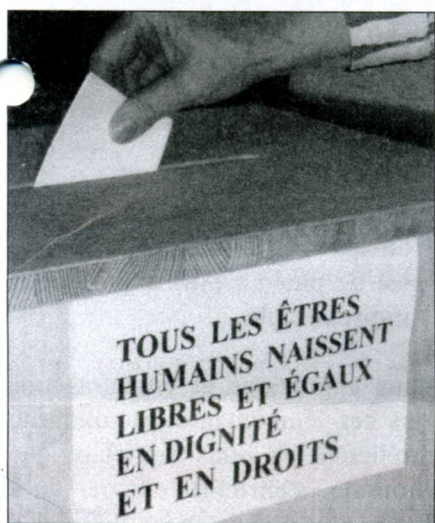




Après les élections



Les élections des députés aux chambres fédérales constituent, on le sait, un temps fort de la vie politique en Suisse. Celles qui se sont déroulées en octobre dernier ont retenti comme un coup de tonnerre dans le ciel de notre pays. Eclair annonciateur d'orages, de perturbations, d'instabilité durable ou bien, au contraire, fulgurance, éclat précurseur d'un climat serein, favorable à la solution des problèmes considérables qui attendent nos représentants? On aurait tendance à pencher pour le premier terme de l'alternative.

Quant à lui, le Valais confirme la montée des extrêmes, droite et gauche, engendrant une bipolarisation des opinions dont on ne saurait attendre, à première vue, des effets

positifs. Par ailleurs, la concentration marquée des candidats élus dans le centre du canton, entre Salquenen et Martigny, provoque un déséquilibre dans la représentation des régions. On peut le regretter.

Au moment où s'écrivent ces lignes, soit à la mi-novembre, les grands partis se sont réunis, sur le plan national, pour un premier essai de concertation. Malgré les difficultés de la tâche, souhaitons que les pourparlers aboutissent, non point à des marchandages d'épiciers, mais à une concordance de base, génératrice d'une politique cohérente et constructive. Les thèmes majeurs de ce temps, agriculture, assurances sociales, finances, formation, immigration, santé, sécurité, transports, place de la Suisse en Europe et dans le Monde, ne trouveront d'issue positive qu'à la faveur d'une détermination forte, fondée sur un consensus généralisé ou, à défaut, sur une majorité constante clairement constituée.

Anselme Pannatier

Die Wahlen des eidgenössischen Parlamentes sind ein politisches Ereignis in der Schweiz. Diejenigen vom vergangenen 19.

Nach den Wahlen

Oktober lösten ein grosses Echo aus: Vorboten von Gewittern, Unruhen, Unsicherheit oder eher eine Aufhellung als Vorbote als Vorbote für Problemlösungen, die auf unsere Vertreter warten?

Was das Wallis betrifft, bestärkt es das Aufkommen der Gegensätze, Rechte und Linke, und mit ihnen die Polarisierung der Meinungen, von denen man vorerst keine positiven Auswirkungen erwarten könnte. Zudem ergibt sich durch die markante Zentralisierung der Gewählten im Mittelwallis, zwischen Salgesch und Martinach, ein bedauerliches Ungleichgewicht der Vertretungen.

In der zweiten Hälfte November, da diese Zeilen geschrieben werden, sucht man nach Lösungen auf schweizerischer Ebene. Hoffen wir, dass die Besprechungen trotz den Schwierigkeiten zu einer ausgewogenen und konstruktiven Konkordanz führen werden. Die wichtigen Fragen dieser Zeit - Landwirtschaft, Sozialversicherungen, Finanzen, Bildungswesen, Einwanderung, Gesundheit, Sicherheit, Transportwesen, Platz der Schweiz in Europa und in der Welt - können nur gestützt auf einen allgemeinen starken Konsens oder dann auf eine klar zustande gekommene Mehrheit positiv gelöst werden.

Anselme Pannatier



Une année s'achève; c'est, en général, le moment choisi pour jeter un regard sur le temps écoulé.

Joie et tristesse, contentement et insatisfaction, ombres et lumières ont composé la trame des jours. L'optimiste se souviendra des *aubes joyeuses, des amis* rencontrés. Le pessimiste se rappellera des soirs de fatigue, des attentes échouées.

Pour cerner la vie de notre Fédération, soyons réalistes. Le temps fort qui a marqué 2003 est, sans conteste, la Landsgemeinde du 6 juin. Ce fut une magnifique démonstration de solidarité entre aînés et de la force sociale qu'ils représentent. Pour le Comité, vos nombreuses et chaleureuses présences ont été accueillies comme un pacte de confiance renouvelé et une approbation du travail accompli. La Landsgemeinde : une enrichissante expérience. A renouveler certainement.

Sur le plan fédéral

Pour mettre en application les thèses de «L'Appel de Savièse», la Fédération, en collaboration avec d'autres groupes sociaux, a adhéré à des actions de protestation contre le démantèlement des assurances sociales,

- les 12 et 20 septembre à Berne, par une délégation participant à l'action «Touche pas à mon AVS»,
- du 1^{er} au 15 novembre, par la récolte de signatures en faveur du référendum contre la 11^e révision de l'AVS actuellement en cours,

Sur le plan cantonal

Nous avons mis tout en œuvre pour - obtenir la suppression, à l'article 9 du décret sur le Réseau Santé Valais qui, à la lettre e, maintient la discrimination due à l'âge, - inclure dans la révision de la loi sur la santé la représentation des aînés dans les diverses commissions cantonales et communales qui traitent des problèmes les concernant,

Voilà présentés brièvement les objectifs poursuivis cette dernière année par notre Fédération. Ajoutons un travail de prospection continu, une intensification des contacts avec les autorités, les associations et la Fédé-

ration suisse, selon notre slogan: «Plus nous serons nombreux, mieux nous serons écoutés».

Au sein de nos collectivités

A travers tout le canton, nous savons que vous aussi, aînés valaisans, oeuvrez pour rendre notre société meilleure:

- Autour de vous, des actions de bénévolat accomplies dans une discrétion respectueuse pour offrir aux plus démunis un écoute, un sourire, une visite, un transport chez le médecin, le commerçant, le coiffeur,...
- Mission de grands-parents, relais au sein des familles, où leur rôle est de plus en plus important et indispensable.

Nous apprécions et encourageons tous ces témoignages de solidarité chrétienne en nous rappelant que l'homme s'enrichit de ce qu'il donne plus que de ce qu'il attend.

Que 2004 soit pour vous tous une année de courage et de joies!

Bernadette Rot

Que chaque jour de l'an neuf chante vos joies!

Que l'année 2004 vous soit aurore!

Que 2004 vous soit favorable!

2004 : santé, joie, bonheur et dans un an, à la même heure!

Que vos vœux pour 2004 soient tous exaucés!



Alles Gute zum Neuen Jahr!

Glück und Gottes Segen im Neuen Jahr!

Us güets Nivs!

Vill Glick zum niwwu Jahr!

Us güets glickhaftigs nivs Jahr!

**N'oubliez pas le renouvellement de l'abonnement pour l'année 2004.
Vergessen Sie nicht Ihr Abonnement für das Jahr 2004 zu erneuern.**



Ein Jahr geht zur Neige und somit ein Grund für einen Rückblick.

Freude und Traurigkeit, Genugtuung und Missbehagen, Schatten und Licht füllten die Tage aus. Der Optimist denkt zurück an die fröhlichen Momente und die ihm begegneten Mitmenschen und der Pessimist an die müden Abende und die ausgebliebenen Erwartungen.

Bleiben wir realistisch bei der Einschätzung unseres Verbandslebens! Ein Höhepunkt war sicher die Landsgemeinde vom 6. Juni 2003. Es war eine herrliche Solidaritätskundgebung zwischen der ältern Generation und der sozialen Kraft, die sie vertreten. Der Vorstand sah euren grossen Aufmarsch als Bestätigung seiner Arbeit an. Diese reiche Erfahrung muss sicher eine Fortsetzung finden.

Auf Bundesebene

Um die Forderungen des «Aufrufs von Savièse» in die Tat umzusetzen,

hat der Verband in Zusammenarbeit mit andern sozialen Gruppen an Protestaktionen gegen den Abbau der Sozialversicherungen teilgenommen

- am 12. und am 20. September in Bern mit einer Delegation an die Aktion gegen den AHV-Abbau,
- vom 1. bis 15. November mit der Unterschriftensammlung für das Referendum gegen die laufende 11. AHV-Revision.

Auf Kantonsebene

Haben wir alles unternommen,

- um in Artikel 9 des Dekretes über das Gesundheitsnetz Wallis, Buchstabe e zu streichen, der die Diskriminierung des Alters beibehält,
- um bei der Revision des Gesundheitsgesetzes die Vertretung der Rentner in den verschiedenen kantonalen und kommunalen Kommissionen bei sie betreffenden Verhandlungen zu erwirken.

So weit kurz die im verflossenen Jahr verfolgten Ziele unseres Verbandes. Im weitem intensivierten wir die Kontakte mit der Regierung,

den Vereinigungen und dem schweizerischen Verband, unter dem Motto: «Je zahlreicher wir sind, umso mehr hört man uns».

In unserer Gesellschaft

Wir wissen, dass auch ihr, die Rentner des ganzen Kantons, tätig seid für eine bessere soziale Gesellschaft:

- eine gute Tat, ein diskreter Grattisdienst an Hilfslosen, ein Transport zum Arzt, zum Coiffeur, ein gutes Wort, ein Besuch...
- ein Dienst als Grosseltern, ein Verbindungsglied der jungen Familien, wo ihre Aufgabe immer wichtiger und notwendiger wird.

Wir schätzen und fördern all diese Zeugnisse der christlichen Nächstenliebe im Gedanken daran, dass der Mensch reicher wird von dem, was er gibt als von dem was er erwartet.

Möge euch das Jahr 2004 Mut und Freude bringen!

Bernadette Roten

Nous sommes des survivants – des rescapés



Nous tous nés avant 1940

Nous sommes nés

Avant la télévision, avant la pénicilline, avant les produits surgelés, les photocopies, les plastiques, les verres de contact, la vidéo et le magnéto et avant la pilule.

Nous étions présents

Avant les radars, les cartes de crédit, la bombe atomique, le rayon

laser, avant le stylo à bille, les lave-vaisselle, les congélateurs, les couvertures chauffantes, avant la climatisation, les chemises sans repassage, l'informatique et avant que l'homme ne marche sur la lune.

Nous nous sommes mariés avant de vivre ensemble. La vie en communauté se passait au couvent. Le fast-

food était, pour les anglais, un menu de carême et un bag-mac était un grand manteau de pluie. Il n'y avait pas de mari au foyer, pas de congé parental, pas de télécopie ni de courrier électronique.

Nous datons de l'ère d'avant les HLM et les pampers. Nous n'avions jamais entendu parler de la modula-

suite au bas de la p.4



Abbau der AHV – unsere Reaktion!

La FVR a décidé de soutenir le référendum contre la 11^e révision de l'AVS et elle demande à ses membres de participer activement à la récolte de signatures. Elle de bonnes raisons pour cela!

Depuis bientôt 20 ans, certains milieux politiques et économiques préparent le démantèlement de l'AVS. Ils effrayent les personnes âgées en peignant le diable sur la muraille, quant à l'avenir de l'AVS. Et aujourd'hui on passe à l'acte!

Après avoir relevé l'âge AVS de la femme de 62 à 64 ans, on le porte à 65 ans – égalité oblige -. Economie: 450 millions par année, sans compensation! Toutes les belles promesses relatives aux rentes anticipées passent à la trappe! Les petits revenus ne pourront point en profiter.

La rente de veuve, diminuée d'un quart, se situera entre Fr 633.- et Fr 1'266.- par mois. Les rentes d'orphelins seront augmentées, mais pour les femmes d'un certain âge qui ont consacré leur vie à élever des enfants... Fr 1'266.- par mois au maximum.

tion de fréquence, de cœur artificiel, de transplant, de machine à écrire électronique, ni de jeunes gens portant une boucle d'oreille.

Pour nous, un ordinateur était quelqu'un qui conférait un ordre ecclésiastique, une puce était un parasite et une souris de la nourriture pour chat. Les paraboles se trouvaient dans la bible et pas sur les toits. Un site était un point de vue panoramique, un CD-Rom nous aurait fait penser à une boisson cubaine, un joint empêchait un robinet de cou-

Quant à l'indexation des rentes, elle n'aura lieu que tous les 3 ans. Est-ce bien raisonnable, alors que les rentes sont loin de couvrir les besoins vitaux (art. 112 de la Constitution) et que les cotisations à l'assurance-maladie augmentent, elles, chaque année?

Il ne faut pas attendre. C'est au premier coup de boutoir qu'il faut réagir.

Vital Darbellay

Die WVR hat sich für die Unterstützung des Referendums gegen die 11. AHV-Revision entschieden und lädt ihre Mitglieder zur aktiven Unterstützung der Unterschriftensammlung ein. Sie hat dafür gute Gründe!

Seit bald 20 Jahren bereiten gewisse politische und wirtschaftliche Kreise den Abbau der AHV vor. Sie erschrecken die alten Leute, indem sie ihnen betreffend die AHV den Teufel an die Wand malen. Und heute gehen sie zur Tat über!

ler. L'herbe était pour les vaches et une cassette servait à ranger les bijoux. Un téléphone cellulaire aurait été installer dans un pénitencier. Le rock était une matière géologique, un gai (prononcer gay en anglais) était quelqu'un qui faisait rire et «made in Taiwan» était de l'exotisme.

Nous étions sans doute une bonne race, robuste et vivace quand on songe à tous les changements qui ont bouleversé le monde et à tous les ajustements que nous avons su négocier.

Nach der Erhöhung des AHV-Alters der Frauen von 62 auf 64 Jahre setzt man es auf 65 Jahre herauf – Gleichheit verpflichtet. Einsparung: 450 Millionen jährlich, ohne Kompensation! Alle schönen Versprechungen betreffend die Frührenten gehen zunichte. Die kleinen Einkommen profitieren nichts davon.

Die um ein Viertel gekürzte Witwenrente wird zwischen höchstens Fr. 633.- und Fr. 1 266.- monatlich zu liegen kommen. Die Waisenrenten werden erhöht, aber für die Frauen eines gewissen Alters, die ihr Leben für die Erziehung der Kinder geopfert haben..., höchstens Fr. 1 266.- monatlich. Die Indexierung wird bloss alle drei Jahre erfolgen. Ist das gerechtfertigt, da doch die Renten den Lebensunterhalt keineswegs garantieren (Art. 112 der Verfassung) und die Beiträge an die Krankenkassen alljährlich steigen?

Man darf nicht warten. Wehre den Anfängen!

Vital Darbellay

suite de la p.3

cier. Pas étonnant que nous nous sentions parfois sûrs de nous et fiers d'avoir su sauter le fossé entre nous et les générations d'aujourd'hui.

D'ailleurs, nous sommes prêts à recevoir depuis peu quelques euros et plus des francs par courrier électronique.

**Grâce soit rendue à Dieu, car nous sommes toujours présents!
Nous sommes sûrement un bon cru!**



Caisses de maladie ce qui nous attend en 2004

Les nouvelles primes des caisses de maladie sont fixées. Chacun n'a pu que prendre acte des hausses enregistrées. Comme pour faire bonne mesure, le Conseil fédéral a pris de nouvelles dispositions, sur le dos des assurés, pour soulager ces «pauvres caisses» et les aider à reconstituer des réserves mises à mal ces dernières années. Ces diverses décisions touchent le porte-monnaie de tous les assurés utilisateurs de soins. Les voici, résumées pour vous, lecteur et collègue payant.

1. Modification des régions de primes

Afin de permettre une meilleure comparaison des primes des différentes caisses de maladie, un nouveau découpage régional entre en vigueur. Le Valais est partagé en deux régions de primes.

La région 1 comprend les communes du Valais romand à l'exception de celles du district d'Hérens, du Val d'Anniviers, de Mollens et de Venthône.

La région 2 compte les communes du Haut-Valais et celles mentionnées ci-dessus comme exception.

Cette modification de zones provoque, suivant le domicile, une hausse ou une baisse de prime. Attention au déménagement!

2. Augmentation de ta franchise de base.

La franchise annuelle de base passera de 230 à 300 fr. Donc 70 fr, d'augmentation par an.

3. Augmentation de la quote-part annuelle.

La quote-part, c'est-à-dire la participation personnelle aux frais, va passer de 600 à 700 fr. Donc, dans les cas extrêmes, augmentation de 100 fr. par an,

4. Diminution du rabais sur les franchises à option

Les assurés ayant opté pour des franchises supérieures à 300 fr. bénéficient de rabais sur les primes. Ces rabais sont revus à la baisse. Voici le tableau comparatif entre 2003 et 2004.

Unsere Krankenkassen Was wir 2004 zu erwarten haben.

Die Krankenkassenprämien 2004 stehen fest. Jedermann konnte die Erhöhungen zur Kenntnis nehmen. Um seiner Pflicht nachzukommen, hat der Bundesrat auf dem Buckel der Versicherten neue Bestimmungen erlassen, um diese «armen Kassen» zu entlasten und ihnen bei der Wiederaufstockung der in den letzten Jahren schlecht verwalteten Reserven zu helfen. Diese verschiedenen Entscheidungen wirken sich auf das Portemonnaie aller versicherten Pflegebedürftigen aus. Hier eine Zusammenfassung für euch, unsere Leserinnen und Leser und Zahler.

1. Änderung der Prämienregionen

Die neue regionale Aufteilung soll einen bessern Vergleich der Prämien der verschiedenen Krankenkassen ermöglichen. Der Kanton Wallis wurde in zwei Regionen aufgeteilt:

die **Region 1**, mit höhern Prämien, mit den Gemeinden des Unterwallis, mit Ausnahme derjenigen des Bezirks Ering, des Eifischtales, von Mollens und Venthône, die **Region 2**, mit tiefern Prämien, mit den Gemeinden des Oberwallis und den erwähnten Ausnahmen des Unterwallis.

2. Erhöhung der Grundfranchise

Die jährliche Grundfranchise steigt neu von bisher 230 auf 300 Franken, also 70 Franken mehr Selbstbehalt pro Jahr.

3. Erhöhung der jährlichen Kostenbeteiligung

Die Kostenbeteiligung des Patienten steigt von Fr. 600.- auf Fr. 700.-, also höchstens 100 Franken mehr jährlich.

4. Weniger Rabatt bei den Wahlfranchisen

Die Rabatte auf die für 2004 gewählten Franchisen über 300 Franken wurden gesenkt. Hier der Vergleich mit 2003.

Franchise Franchise	Rabais 2003 Rabatt	Maximum max. 03	Rabais 2004 Rabatt	Maximum max. 04	Différence Differenz
400 fr	8 %	170 fr	3 %	80 fr	90 fr
600 fr	15 %	370 fr	9 %	240 fr	130 fr
1200 fr	30 %	970 fr	24 %	720 fr	250 fr
1500 fr	40 %	1270 fr	30 %	960 fr	310 fr

Moralité: Tout le monde va trinquer et spécialement ceux qui ont besoin de soins.

Ami lecteur, au prochain lumignon de la lanterne...

Die Lehre daraus werden alle ziehen, besonders die Kranken!

Frido Dayer



Maria Mounir, Anne Bretz et Josy Pont

On sait que la meilleure façon de se reposer n'est pas de ne rien faire, mais de changer d'activité. Beaucoup de retraités et de retraitées l'ont bien compris. En voici quelques exemples.

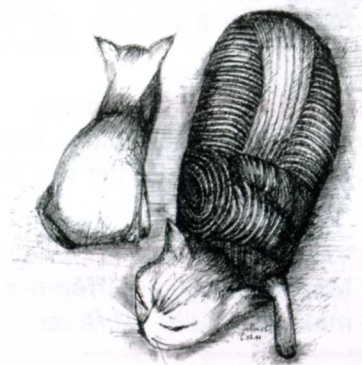


Bon appétit! Jeunes retraités!

Maria Mounir et Anne Bretz viennent de publier un ouvrage consacré aux **Plantes sauvages et cultivées de Savièse**. Leur travail, abondamment illustré, rassemble renseignements botaniques, traditions locales, chants populaires, poèmes, et, miam miam, que c'est bon!, 170 recettes à base de fruits et baies sauvages. Pour rester dans les saveurs, Raphy Héritier a écrit une postface savoureuse. J'y pense. Que voilà une bonne idée pour un cadeau! (Fr 47.-).

On peut se le procurer chez

A. Bretz, Rte de la Chervignine, 1965 Savièse. Tél. 027 395 19 35.



Y'a pas une petite souris pour moi ?

Josy Pont, de St-Pierre-de-Clages, a toujours été attirée par la peinture. Mais, avec ses 4 enfants et sa classe de 48 élèves (eh oui! une classe de 1950 comptait presque autant d'élèves que 3 classes actuelles!) le temps consacré à la peinture était sérieusement réduit.

A la retraite, le petit démon sympathique s'est montré plus incisif. Pour le plaisir de Josy, et pour notre plaisir. Résultat? **Une exposition**, à la Maison du Livre, à St-Pierre-de-Clages, jusqu'à fin janvier 2004. A voir, pour se faire plaisir ou pour faire plaisir à quelqu'un.

Dame! On vit l'époque des cadeaux!



Intense activité des clubs des Aînés



Les aînés de Martigny en ballade à Cogne. (Aoste)

Les Clubs des Aînés du Valais, patronnés par Pro Senectute Valais, ont connu durant toute la bonne saison une activité importante. Marches, randonnées, voyages, visites, étaient à l'ordre du jour et les participants étaient toujours nombreux et satisfaits.

Quant aux aînés de Sion, ils étaient une quarantaine à participer aux vacances bleues à Aix-les-Bains et sont rentrés enchantés... prêts à recommencer l'an prochain. On a repris également les programmes de l'automne et de l'hiver, comprenant des rencontres-repas, des après-midi de jeux ou de distraction, des séances de cinéma et l'on prépare activement les retrouvailles de Noël.

Les autres groupements de la Fédération Valaisanne des Retraités ont également organisé plusieurs rencontres amicales. Il est intéressant d'en faire partie car cela permet de fraterniser et de passer d'agréables moments.

Des Aînés responsables

LE GROUPE APOLITIQUE DE REFLEXION à disposition de la Direction de Pro Senectute Valais se réunit mensuellement. Composé d'une quinzaine de personnes provenant de tout le canton, la plupart ayant assumé de nombreuses charges dans le passé, il étudie les problèmes concernant la situation des anciens face aux diverses dispositions fédérales ou cantonales. Il a déjà organisé des rencontres avec les autorités politiques et ses membres participent aux manifestations prévues pour les aînés.

Ce groupe suit l'évolution de près, regrettant la manière dont les aînés sont écartés de la vie publique. Etant de plus en plus nombreux et formant ce que l'on commence à appeler le «troisième âge» - en attendant d'entrer dans le «quatrième âge» - ils sont volontiers à disposition pour partager leurs expériences et s'inquiètent de la manière assez cavalière dont ils sont évincés.

Et c'est un souci qui se consolide encore avec le projet de décret concevant l'organisation de la santé en Valais, qui prévoit de fixer à 70 ans l'âge limite pour faire partie d'une commission. Ce couperet écarterait de la vie publique un nombre important de personnes d'expérience.

Le Choeur des Aînés a 25 ans

C'est, en effet, le 26 septembre 1978 que, sur l'initiative de Michel Crettenand, fut fondé le Choeur des Aînés, groupant une cinquantaine de membres venant de tout le Valais Romand. M. Crettenand en fut le premier président et M. Gabriel Obrist le premier directeur. Les postes sont tenus actuellement par M^{me} Yvonne Savioz et M. Gaston Mariéthoz.

Les répétitions hebdomadaires, le lundi après-midi, et les prestations dans les homes, les hôpitaux et à l'occasion de manifestations concernant les aînés ont soudé une solide amitié et écrit une histoire merveilleuse. La dernière rencontre a eu lieu à la chapelle des capucins à Sion, au cours de la messe célébrée lors d'une journée des aînés de Sion.

Le 18 janvier, le chœur chantera à l'Hôpital de Champsec, le 22 février à l'EMS St Pierre, à Sion; le 4 avril à l'EMS le Glarier, à Sion et le 6 juin à l'église d'Ardon.

**Bon anniversaire et merci
pour la joie que vous apportez!**



René Arbella



L'âge n'a pas d'emprise sur René Arbella, un sage de Loyer. En l'écoutant, on en arriverait presque à deviner sa devise: «Le travail, c'est la santé!». Une devise qu'il a appliquée toute sa vie et qui lui a plutôt réussi! Quatre-vingt-six ans bien sonnés, une intelligence toujours en éveil, un regard vif, un sens de la répartie, une dose d'humour, et la tête pleine de projets!

René Arbella, quelle fut votre règle de vie ?

D'abord, j'ai eu la chance d'avoir une constitution solide, Je n'ai jamais eu de gros accrocs. Et c'est vrai, je me suis fixé une règle de vie. Pas difficile: 8 h de sommeil, 8 h de travail et 8 h durant lesquelles je fai-

sais ce que je pouvais, ce que je voulais. Pas de fumée et du vin en quantité très raisonnable. Vous voyez, je ne suis pas moine et ma règle de vie ne fut pas celle de St Benoît. Mais j'ai surtout fait le mieux possible ce que je devais faire.

Et si on revient un peu en arrière ?

A vingt ans, je sors de l'Ecole normale. Instituteur à Réchy, on m'appelle bientôt aux cours centralisés de Sierre, puis, dès 1962, au Centre professionnel, où je reste jusqu'à ma retraite. J'ai eu la chance de pratiquer durant 45 ans le travail que j'aimais passionnément. Ce fut sans doute très positif pour ma santé.

Vous avez également fait une carrière politique!

Oh, carrière est un grand mot! C'est vrai que la chose publique m'intéressait. J'enseignais d'ailleurs l'instruction civique et j'étais responsable des relations humaines. Vous voyez comme tout se tient. A Grône, j'ai été vice-président durant une période. Et durant 16 ans, j'ai siégé au Grand Conseil, comme suppléant et comme député.

Vous avez récemment publié un gros volume sur Grône.

J'ai toujours aimé l'histoire. Celle de notre canton, de ma région. Depuis les temps les plus reculés jusqu'à aujourd'hui. La chiquenaude me fut donnée par une découverte faite à Loyer il a plus de 60 ans: un squelette humain, des monnaies, des bagues, des bracelets et des épingles. Tout ça de l'époque néolithique. La suite: une histoire de St-Léonard, un ouvrage sur Loyer-Itravers et le gros volume sur Grône, qui est, je puis le dire, la relation à ce jour la plus complète de ma commune.

Des projets ?

Bien sûr que j'en ai. Et je plains ceux qui n'en ont pas. Pourquoi pas un ouvrage sur le canton du Valais de l'an -28000 à +2000! Est-ce que je pourrai le réaliser? Tout ça est une autre histoire.

Propos recueillis
par Antoine Maillard

Trait d'Union  **Binde-Glied**

Fédération Valaisanne
des Retraités
Walliser Vereinigung der Rentner

Impressum

Editeur: Fédération valaisanne des retraités
Case postale 492 - 1951 Sion
Rédaction: Antoine Maillard 3960 Sierre
Deutsche Übersetzung: Klemens Arnold, Sitten
Imprimerie: Zufferey-Offset, Sion
Adresse: Atelier St.-Hubert, Sion

Parutions

4 fois l'an. Abonnement: frs 10.-
Abonnement + cotisation Frs. 20.-
Abonnement + cot. couple Frs. 30.-
CCP 19-3899-4

Sie haben das neue Binde-Glied kennen und schätzen gelernt. Um die nächsten Nummern - vier pro Jahr - nicht zu verpassen, können Sie diese mit Hilfe des beiliegenden ausgefüllten Einzahlungsscheines abonnieren.

Preise:

Fr. 10.- Abonnement allein
Fr. 20.- Abonnement + Mitgliederbeitrag
Fr. 30.- Abonnement + Mitgliederbeitrag für Ehepaare
PC 19-3899-4

Danke für Ihre willkommene Unterstützung.